

vert son nom dans la liste des déposants revient et réclame \$47.50 sur les \$950. Cela serait-il juste?

M. BROWN: L'analogie est loin d'être juste.

L'hon. M. BENNETT: Voici ce qui en est, monsieur l'Orateur. Les doubles impôts ont été condamnés par M. Gladstone, par M. Goschen et par tous les grands chanceliers de l'Echiquier britannique et ils se sont toujours efforcés de les éviter. Quand les recettes des compagnies ont été taxées et dans la mesure où les dividendes versés ont acquitté l'impôt, ils devraient être exonérés de l'impôt sur le revenu après être passés aux mains des actionnaires. C'est là une mesure de justice, dont la sagesse est évidente à tous les honorables députés à l'esprit large de cette Chambre. Voilà ma première proposition.

Mais mon honorable ami, fidèle aux traditions de son parti, et désireux d'obtenir des remerciements auxquels il n'a pas droit, commence d'abord par augmenter l'impôt, pour dire ensuite: "Voyez la diminution que j'ai accordée!" Cette politique fait du tort au pays. Pourquoi ne pas y aller franchement et dire tout simplement: "Je vais diminuer l'impôt sur le revenu." Craint-il les honorables députés qui siègent à sa droite? Je ne les redouterais pas dans les mêmes circonstances, car je les crois trop larges d'esprit pour vouloir taxer deux fois les mêmes revenus, s'ils saisissent bien la situation. Je n'ai jamais constaté chez nos compatriotes le désir de commettre l'injustice, quand ils sont au courant des faits. Je suis bien certain de ce point et je suis convaincu que, s'ils comprendraient que l'on veut taxer le même dollar deux fois, ils diraient: Ce n'est pas juste. On n'a pas raison, à mon sens, d'insinuer que ces honorables députés désirent le maintien de l'impôt sur le revenu parce qu'ils n'ont pas à acquitter cette taxe eux-mêmes, car je les connais assez pour savoir qu'ils seraient fort heureux de verser un impôt si leur revenu était assez considérable.

Qu'on me permette de poursuivre l'examen de ce point, en citant l'étude qu'ont faite de l'impôt sur le revenu M. Goulburn, le grand chancelier de l'Echiquier dans le cabinet de sir Robert Peel, et M. Goschen, à propos de la conversion de la dette nationale de l'Angleterre. En Angleterre, on émet les obligations de telle sorte qu'on puisse les rembourser avant l'échéance. Quand le ministre des Finances procèdera à de nouvelles opérations de trésorerie, je lui conseille d'agir comme toutes les sociétés commerciales, c'est-à-dire de se réserver la faculté de rembourser les obligations à un prix déterminé après en avoir donné

avis. Tel était l'état de choses qui se présentait à M. Goulburn, en 1844, au moment de la conversion de la grande dette. Je recommande à tous mes collègues la lecture du grand discours qu'il a prononcé en déposant le projet de résolution relatif à cette conversion. Quarante-quatre ans plus tard, M. Goschen a fait l'un des plus mémorables discours sur une question de finances qu'il ait été donné d'entendre dans les temps modernes, quand il a converti la dette anglaise et, de la sorte, économisé au peuple britannique, chaque année, au moins un demi-million de livres. Notre dette s'élève à deux milliards de dollars, elle porte intérêt à 5½ p. 100 et elle sera remboursable en 1933, 1934, 1935, 1936 et 1937. Le service annuel des intérêts absorbe 110 millions de dollars. Si nous abaissions le taux de l'intérêt à 4½ p. 100, nous économiserions vingt millions par an, somme supérieure au rendement de l'impôt sur le revenu pour l'an dernier.

Dès lors, pourquoi le ministre des Finances ne consacre-t-il pas ses efforts à la conversion d'une notable partie de notre dette nationale, au lieu de lire des observations insignifiantes écrites par un économiste d'il y a cent ans? Approfondissons le raisonnement. Cette économie annuelle de vingt millions qu'on réaliserait par la conversion de la dette serait possible si l'on promettait aux porteurs des titres à 5½ p. 100, exempts d'impôt et remboursables dans neuf ou dix ans, l'abolition ou le dégrèvement notable de l'impôt sur le revenu pendant la prochaine période décennale. Mes honorables collègues songent-ils que, en plus de la libération d'une somme de 110 millions de dollars, l'exemption de l'impôt sur le revenu, pendant les cinq ou dix prochaines années, produirait une augmentation considérable du revenu national? Je me demande si les honorables membres de l'Assemblée comprennent ce qu'on veut laisser entendre au sujet de la conversion de la dette. Quand j'ai lu, dans le Feuilleton, l'autre jour, le projet de résolution par lequel le ministre des Finances veut obtenir le pouvoir d'emprunter un demi-milliard de dollars pour fins de conversion, j'ai fait venir de la bibliothèque le discours de M. Goschen sur la conversion de la dette. J'ai lu les résolutions qu'il avait déposées et je les ai comparées à celle du ministre des Finances, puis j'ai lu le discours de M. Goulburn. Je me suis dit: "Est-il possible que mon honorable ami pense que cet intermède constitue une opération de conversion de la dette nationale?" Prend-on les députés pour des imbéciles, pour déposer une résolution de ce genre et parler de conversion, quand ces obligations se vendent sur le marché de ma-